

# L'ETAT DANS L'AUBE

Lettre des services de l'Etat - n°14 - mai 2019



## Plan Particulier d'intervention du CNPE de Nogent-sur-Seine



Du 4 mai au 3 juin, les citoyens habitant dans un périmètre de vingt kilomètres autour de la centrale de Nogent sur Seine sont invités à venir consulter, principalement en mairie, le projet de plan particulier d'intervention (PPI).

Les PPI sont des éléments de planification ORSEC prévus par l'article L.741-6 du code de la sécurité intérieure : « les dispositions spécifiques des plans ORSEC prévoient les mesures à prendre et les moyens de secours à mettre en œuvre pour faire face à des risques (...) liés à l'existence et au fonctionnement d'installations ou d'ouvrages déterminés. » C'est le cas de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Plus d'informations en cliquant [ici](#).



## Savoir rouler à vélo



Le programme «Savoir Rouler à Vélo» a été lancé depuis le 17 avril dernier : il s'agit de formation de 10 heures destinées aux enfants de 6 à 11 ans, réparties en 3 étapes.

- Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo.
- Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique. Formation dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire par le biais des

nombreux partenaires du Programme «Savoir Rouler à Vélo», comme la Fédération Française de Cyclisme ou la Fédération des Usagers de la Bicyclette, qui mobilisent tous leurs clubs, en association avec la Prévention Routière.

Retrouvez la liste complète des partenaires sur [www.savoirroulervelo.fr](http://www.savoirroulervelo.fr)

## Impôts sur le revenu

L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique pour toutes vos questions fiscales et vos changements de situation.

Des ordinateurs en libre-service sont mis à disposition dans les trois services des impôts des particuliers (SIP) de l'Aube :

- SIP 17 bd du 1er RAM, Troyes
- SIP 16 place Jean Jaurès, Bar-sur-Aube
- SIP 17 rue Arago, Romilly-sur-Seine

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h et 13h30-16h  
Mercredi, vendredi : 8h30-12h



Pour les contribuables aubois, la date limite pour déclarer ses revenus 2018 est fixée au 21 mai 2019.



## Elections européennes du 26 mai 2019

Date des élections, vérification de votre situation électorale, vote par procuration, carte d'électeur, déroulement des élections, Français à l'étranger, citoyens de l'Union européenne (UE) en France... Retrouvez tout ce qu'il faut savoir sur les élections européennes devant permettre d'élire pour 5 ans les 79 représentants français au Parlement européen en cliquant [ici](#).

## Calamités agricoles sur prairies

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture réuni le 17 avril 2019 a donné un avis favorable à la reconnaissance de calamité agricole pour les pertes sur les prairies causées par la sécheresse d'août à octobre 2018.

Les biens et la zone reconnus sinistrés par arrêté ministériel du 7 mai 2019 sont les pertes de récolte sur prairies permanentes et temporaires, sur tout le département de l'Aube.

Les exploitants sinistrés peuvent déposer, par télédéclaration, une demande d'indemnisation des pertes au titre de la procédure des calamités agricoles.

Contact DDT : 03 25 71 18 13- [ddt-seaf-bsic@aubes.gouv.fr](mailto:ddt-seaf-bsic@aubes.gouv.fr)

Plus d'infos en cliquant [ici](#)



## Recrutement

Humanité, rigueur, écoute, esprit d'équipe... Ces qualités vous correspondent ? Vous êtes peut-être fait pour devenir surveillant pénitentiaire ! Pour en savoir plus rendez-vous sur [devenirsurveillant.fr/sinscrire/](http://devenirsurveillant.fr/sinscrire/)



## Sécurité routière



Directeur de la publication :  
Thierry MOSIMANN, Préfet de l'Aube  
Préfecture de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde, CS 372, 10025 Troyes CEDEX